

Nancy, le 24 octobre 2016

Communiqué de presse

**Insee Analyses Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
n°25 - octobre 2016**

**Emplois concurrentiels :
un peu plus stables et rémunérateurs dans le Grand Est qu'en province**

Au cours des dernières décennies, les mutations économiques ont conduit les entreprises à rechercher plus de flexibilité à travers des formes d'emploi nouvelles. Ces évolutions semblent mener vers une diminution du nombre d'emplois stables et le développement d'emplois précaires. Dans ce contexte, la qualité de l'emploi revêt une importance particulière pour les acteurs publics.

Dans la région Grand Est, le secteur concurrentiel emploie 1,2 million de salariés. Avec huit salariés sur dix en contrat à durée indéterminée, la région se place parmi les plus favorables au plan de la stabilité des contrats. Les contrats y sont aussi un peu plus rémunérateurs que dans l'ensemble des régions françaises (hors Île-de-France), en particulier dans les secteurs industriels tels que l'agro-alimentaire, le bois-papier ou encore la métallurgie, valorisant ainsi les secteurs d'industries historiques de la région.

Les femmes, dans le Grand Est comme en France, cumulent souvent plusieurs fragilités dans l'emploi. Elles sont moins payées que les hommes. À caractéristiques d'emploi identiques, une femme perçoit un salaire horaire brut inférieur de 9,4 % à celui d'un homme. Par ailleurs, elles sont trois fois plus souvent à temps partiel (39,5 %) que les hommes (13,2 %).

L'emploi précaire est devenu un passage quasiment obligé en début de carrière. Dans le Grand Est, 42 % seulement des salariés de moins de 25 ans sont en CDI. Après 30 ans, cette proportion passe à près de 80 %. Les jeunes de moins de 25 ans travaillent également plus souvent à temps partiel (31 %). Cette surreprésentation du temps partiel s'explique en partie par la présence sur le marché du travail d'étudiants travaillant pour financer leurs études.

Certains métiers comptent beaucoup de bas salaires et de temps partiels. Les agents d'entretien notamment, même quand ils ont plusieurs employeurs, sont dans ce cas. Dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, le salaire horaire brut moyen est inférieur de 27 % à celui de l'ensemble du secteur concurrentiel, les métiers de serveur et d'aide de cuisine étant peu rémunérés.

Publiable le 25 octobre 2016 à 8 heures

Contacts presse

Strasbourg Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77 veronique.heili@insee.fr	Reims Catherine Durand ☎ 03 26 48 66 60 dr51-communication-externe@insee.fr	Nancy Brigitte Militzer ☎ 03 83 91 85 19 brigitte.militzer@insee.fr
--	--	---

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/acal/publications.htm>